



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

démission refusée du ministre de l'intérieur

Question au Gouvernement n° 1189

Texte de la question

DÉMISSION REFUSÉE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe Les Républicains.

M. Éric Ciotti. Hier soir, M. le ministre de l'intérieur a adressé sa démission au Président de la République. Cette situation, inédite sous la Ve République, fait suite à une démission déjà annoncée, le 18 septembre dernier, lorsque M. Collomb a fait savoir, par anticipation, son départ de la place Beauvau.

Un député du groupe LR . Où est-il, d'ailleurs ?

M. Erwan Balanant. Vous attendez un coup de fil ?

M. Éric Ciotti. Monsieur le Premier ministre, cette situation inédite et paradoxale soulève deux problèmes majeurs. Un problème politique, tout d'abord – même si ce n'est pas là l'essentiel –, celui du lien de confiance entre M. le ministre de l'intérieur...

M. Marc Le Fur. Qui n'est pas là !

M. Thibault Bazin. En réalité, il est déjà parti !

M. Éric Ciotti. ...et le Président de la République, dès lors que cette démission a été assortie de commentaires – au demeurant très pertinents – relatifs au manque d'humilité et de proximité du Président de la République. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Thibault Bazin. Eh oui !

M. Éric Straumann. Et pendant ce temps, Darmanin stresse !

M. Éric Ciotti. En outre – et c'est bien plus grave –, cette démission anticipée soulève un problème majeur en matière de protection des Français. Tandis que la violence ne cesse de s'accroître – 1 000 agressions par jour, 21 policiers et gendarmes blessés –, tandis que nous sommes confrontés à une menace terroriste qui, elle non plus – hélas ! –, ne diminue pas, tandis que notre pays est confronté à une crise migratoire majeure, c'est le moment que choisit M. le ministre de l'intérieur pour annoncer qu'il mènera sa mission en alternance, le matin à Paris, l'après-midi ou le week-end à Lyon.

M. Pierre Cordier. Bien dit !

M. Éric Ciotti. Nous avons un ministre de l'intérieur qui est déjà à l'extérieur du Gouvernement.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) Ce n'est pas acceptable ! Ce n'est pas supportable !

Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : y a-t-il encore un pilote dans l'avion place Beauvau ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur Ciotti,...

Plusieurs députés du groupe LR . Et Collomb, où est-il ?

M. Marc Le Fur. Peut-on le joindre par Skype ?

M. Christian Jacob. Quel cinéma !

M. Raphaël Schellenberger. C'est de la mise en scène !

M. Sébastien Chenu. Au moins il n'est pas parti à Barcelone, lui !

Mme Danièle Obono. Il est où Collomb ?

M. Ugo Bernalicis. À Lyon !

M. le président. Chers collègues, seul M. le Premier ministre a la parole.

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Monsieur Ciotti, puisque les questions relatives à la sécurité vous intéressent – à juste titre –, permettez-moi de me charger de répondre à votre question. Vous évoquez les questions relatives à la sécurité de deux façons : d'une part, en évoquant la personne de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, ainsi que le choix qu'il a fait hier de proposer sa démission, laquelle a été refusée par le Président de la République, qui lui a renouvelé sa confiance ;...

M. Éric Straumann. Selon quelle règle constitutionnelle ? On n'a jamais vu ça !

M. Edouard Philippe, Premier ministred'autre part, en évoquant ce qui constitue la véritable question, à savoir la sécurité à proprement parler.

Ce matin – vous ne l'avez pas rappelé, mais cette opération n'a pas pu vous échapper, à vous qui êtes particulièrement attentif aux questions de sécurité –,...

M. Pierre Cordier. On suit quand même l'actualité !

M. Edouard Philippe, Premier ministreles forces de police, au terme d'une opération qui, de toute évidence – et vous le savez parfaitement –, avait été préparée de longue date, sont intervenues, en application des dispositions de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme – SILT –, votée par l'Assemblée nationale et par le Sénat, et ont procédé à des visites domiciliaires ainsi qu'au gel des avoirs de certains individus, dont il apparaissait qu'ils pouvaient représenter une menace pour la sécurité des Français.

Mme Valérie Lacroute. Oui, mais ça c'est classique : c'est la vie de tous les jours pour la police !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . J'ouvre ma réponse en évoquant cette opération, monsieur Ciotti, car c'est elle qui compte. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Christian Jacob. Ce n'était pas la question !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . C'est ce que nous faisons pour garantir la sécurité des Français qui compte. C'est ce que fait ce gouvernement...

M. Fabien Di Filippo. Vous ne faites rien !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Vous préférez sourire, monsieur Ciotti, probablement parce que ces propos vous font un peu mal – et je le comprends.

M. Éric Straumann. Ce n'était pas la question !

M. Christian Jacob. Et vous, visiblement, sa question vous gêne !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Permettez-moi de vous rappeler que, lorsqu'il s'agit de la sécurité des Français, jamais il n'y aura d'hésitation de la part de ce gouvernement ! Jamais ! Ce sujet est trop sérieux pour que nous en fassions un sujet de petite polémique. *(Mmes et MM. les membres du groupe LaREM ainsi que plusieurs membres du MODEM se lèvent et applaudissent. – Huées sur les bancs du groupe LR.)*

M. Raphaël Schellenberger. Collomb est à Lyon! Il est démobilisé !

M. Edouard Philippe, Premier ministreen augmentant – vous le savez parfaitement – les moyens mis à la disposition des forces de sécurité intérieure, les moyens matériels comme les moyens humains, qui avaient été tellement mis à mal, et pendant si longtemps. Des forces de police supplémentaires, des forces de gendarmerie supplémentaires ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Je me souviens, monsieur Ciotti, qu'assis sur vos bancs, je ne me suis jamais livré à ce genre de petite polémique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. Qu'a donc fait M. Valls ?

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues. Nous écoutons la réponse de M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Merci, monsieur le président. La réponse que je ferai constamment est la suivante : chaque ministre dont est composé ce gouvernement doit se consacrer pleinement à sa tâche.

M. Charles de la Verpillière. Si seulement c'était vrai !

M. Damien Abad. C'est archi-faux !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Ces forces de police et de gendarmerie, ces fonctionnaires affectés à la direction générale de la sécurité intérieure – la DGSI –, cet effort budgétaire supplémentaire, voilà ce qui compte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

J'ai connu comme vous, monsieur Ciotti, des membres du gouvernement qui, à une époque, considéraient qu'il était possible, voire permis, d'être membre du gouvernement et de solliciter un mandat local, et même parfois présidentiel. Ni vous ni moi n'avons jamais reproché à ces ministres de l'intérieur, lorsqu'ils étaient candidats à des élections municipales ou présidentielles, de ne pas se consacrer pleinement à leur tâche. Vous le savez parfaitement ! Je vous propose, monsieur Ciotti, de mettre un terme à cette hypocrisie. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

Comme vous m'interrogez au sujet de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, je vous adresserai la réponse

que je ferai constamment. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Plusieurs députés du groupe LR . Où est Collomb ?

M. Pierre-Henri Dumont. Libérez Collomb !

M. Fabien Di Filippo. Ils séquestrent le ministre de l'intérieur !

M. Michel Herbillon. Et dire que vous prétendiez incarner un nouveau monde et de nouvelles pratiques ! Mais c'est le même monde, et vous usez des mêmes pratiques que vous fustigiez !

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1189

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 octobre 2018](#)